



Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé

4-2 | 2002

Réadaptation et réinsertion des travailleurs

Le travail : une activité collective de De Terssac

Jacques Leplat



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pistes/3791>

DOI : [10.4000/pistes.3791](https://doi.org/10.4000/pistes.3791)

ISSN : 1481-9384

Éditeur

Les Amis de PISTES

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2002

Référence électronique

Jacques Leplat, « Le travail : une activité collective de De Terssac », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* [En ligne], 4-2 | 2002, mis en ligne le 01 novembre 2002, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/pistes/3791> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pistes.3791>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.



Pistes est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le travail : une activité collective de De Terssac

Jacques Leplat

RÉFÉRENCE

Terssac, G. de. (2002). *Le travail : une activité collective*. Recueil de textes. Toulouse : Octarès, 309 p, 25 euros.

- 1 Quelle bonne initiative de G. de Terssac d'avoir rassemblé une partie de sa nombreuse production qui s'étale de 1977 à 2002 en un volume et de la publier dans la collection « Travail et activité humaine ». Il a contribué à sa création, maintenant riche d'ouvrages nombreux et variés. Gilbert a gardé une trace de notre collaboration en insérant l'article que nous avons co-rédigé au début de sa carrière sous le titre de « La fiabilité et l'ergonomie ». J'avais pu apprécier alors ses qualités intellectuelles, son ouverture, sa curiosité, ses exigences en matière de recherche : tous ces traits se retrouvent dans les textes qu'il présente dans cet ouvrage et qui jalonnent son itinéraire de recherche.



- 2 L'auteur (c'est sans doute lui, car cet extrait n'est pas signé !) a rédigé, selon la coutume, un texte de présentation sur la couverture du livre : c'est une belle réflexion sur le travail valant la peine de reproduire car elle situe bien sa propre perspective du travail comme activité collective dans les études relatives au travail.

« Qu'est-ce que travailler ? Tout d'abord, c'est une « activité réglée » explicitement ou implicitement : agir dans le sens attendu, faire ce qui est demandé, mobiliser son corps et son intelligence pour y parvenir, remplir le contrat de travail, accepter la subordination à son employeur ou se soumettre aux règles de sa communauté professionnelle. Mais, c'est aussi une « activité permanente d'invention de solutions » : appliquer une procédure ou défaire ce qui est structuré, produire des règles pratiques adaptées au problème à résoudre en contredisant l'ordre des opérations parallèlement défini, élaborer des connaissances et des routines à partir de l'expérience et d'une activité réflexive sur son travail, mobiliser des savoirs et des croyances, décider des formes de mobilisation. Enfin, c'est une « activité collective » consistant à gérer ses interdépendances avec les autres : ajuster son comportement à celui d'autrui et se coordonner, développer des stratégies pour améliorer ses avantages et décider de ses intérêts en construisant des alliances pour les faire valoir, inventer des règles de coopération et faire en sorte de les rendre communes, y compris en les imposant, grâce au pouvoir que l'on détient. »

- 3 Le livre s'ouvre sur un chapitre de présentation qui en justifie l'organisation et en dégage les idées maîtresses. Les trois premières parties, « le travail de réalisation » (6 chapitres), « le travail de conception » (3 chapitres) et « le travail d'organisation » (4 chapitres) expriment des thèmes conçus comme représentant non pas des

« figures de travail indépendantes, ni trois périodes successives, mais plutôt trois manières différentes de regarder la même réalité ... » (p. 1).

- 4 On lira avec intérêt ce chapitre, riche de réflexions sur le travail, sur sa nature, son évolution, mais aussi sur ses traits et ses difficultés de recherches. La section « comprendre le travail dans tous ses états : conditions et objectifs » décrit bien les préoccupations auxquelles a voulu répondre l'auteur.

« Si comprendre le travail reste l'objectif commun à nos travaux, nous l'avons décliné en trois sens différents : d'un côté comprendre le travail c'est apporter des connaissances permettant d'expliquer les phénomènes qui se produisent dans le travail. De l'autre, comprendre le travail n'est pas une opération neutre : elle heurte les représentations qu'ont les acteurs de leurs pratiques, elle contredit les visions officielles du travail et remet en cause les processus de décision ; en effet, le chercheur affirme que la compréhension passe par le recours aux intéressés et prend position sur les processus de décision, puisqu'il adopte le point de vue selon lequel il ne faut pas décider à la place des intéressés. Enfin, comprendre le travail, c'est apporter des connaissances utiles à l'action... » (p. 8).

5 Ce chapitre se termine par une interrogation :

« le travail, un travail de régulation ? »

où l'auteur déclare que « quelle que soit la forme de travail analysée, nous avons conclu que travailler, c'est « produire des règles », c'est-à-dire des dispositifs pour parvenir aux résultats escomptés, en faisant en sorte que ces dispositifs soient, si ce n'est partagés par tous, du moins reconnus et officialisés » (p. 8).

6 Il ne peut être question ici de résumer l'ensemble des chapitres constitués des articles de recherche publiés dans des revues ou des livres collectifs. Ils démontrent comment se sont constituées et appliquées les différentes perspectives présentées dans l'introduction. Les recherches ont été conduites dans des champs divers : chimie, production d'électricité, électronique, télécommunications, etc. L'auteur y a exploité ses compétences sociologiques et ergonomiques, mais aussi bien d'autres acquises et mises en œuvre dans l'élaboration de ces recherches dans des situations de terrain variées.

7 La quatrième partie (5 chapitres), « Réflexions sur le travail de recherche en sociologie » porte sur quelques thèmes essentiels : l'organisation du travail et les régulations sociales, les pratiques organisationnelles, les relations de travail, les compétences. Cette partie se termine par un chapitre extrait d'un manuel de sociologie (2000) intitulé « l'action organisée » qui retrace l'évolution de la sociologie depuis 1950, avec, d'abord, son éclatement en quatre grands champs, le travail, l'organisation, l'entreprise et les relations professionnelles, puis leur remodelage en fonction de la

« posture épistémologique avec laquelle les chercheurs tentent d'explicitier la relation entre le système et l'acteur, entre la contrainte et la ressource, entre la pression et la stratégie » (p. 285).

8 Ce recueil de textes qui allie la réflexion théorique à des études sérieuses en milieu de travail constitue un instrument de formation et de perfectionnement important. Il devrait intéresser un public varié de chercheurs et de praticiens en charge de la gestion des ressources humaines et en charge d'actions ergonomiques. Il devrait aussi, comme le souhaite son auteur, être utile à

« toutes les personnes qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur le travail considéré comme une aventure collective. »

AUTEURS

JACQUES LEPLAT

Ecole Pratique des Hautes Etudes, 41 rue Gay-Lussac, 75005 Paris, France,
Jacques.Leplat@wanadoo.fr